

Préambule

Créé en 1998 et intégré au Groupe Arcades à Dijon, le CFA Les Arcades est implanté au sein du Lycée Privé Les Arcades en plein cœur de ville. Notre expérience de plus de 20 ans dans l'accueil d'apprentis nous permet aujourd'hui d'offrir aux lycéens et étudiants du Groupe Arcades, la possibilité de mixer leur parcours de formation. Une formation peut ainsi débiter en formation initiale et se poursuivre en apprentissage au sein même du lycée professionnel Les Arcades et/ou du Campus Sup 'Arcades.

Cette mutualisation/collaboration permet ainsi aux équipes pédagogiques de chaque entité du Groupe Arcades de s'ouvrir à la mixité de publics, élèves/étudiants et apprentis au sein d'une même classe.

Notre appartenance au Groupe Arcades nous permet d'offrir à chaque apprenti des services mutualisés sur l'ensemble du Groupe :

- Un service restauration
- Un internat
- Un centre de ressources documentaires
- Des plateaux techniques et lieux de vie adaptés à chacun
- Un point d'accueil santé

L'équipe dédiée au CFA a pour missions de :

- Faire vivre le partenariat avec les entreprises et institutions
- Mettre en lien les postulants à l'apprentissage avec leurs futurs employeurs
- Effectuer les suivis sur site d'apprentissage en lien avec les maîtres d'apprentissage
- Sécuriser les parcours de formation des apprenants notamment sur le plan social
- Adapter les parcours des personnes bénéficiaires d'une RQTH en lien avec les équipes pédagogiques et les employeurs.

Le CFA Les Arcades s'attache à ouvrir son écosystème à l'environnement socio-économique du territoire et à maintenir une dynamique de développement et d'accompagnement en lien avec les problématiques et technologies actuelles.

Une écriture partagée du projet par la mise en forme d'une capsule

La direction du Groupe a souhaité engager l'ensemble de la communauté éducative sur le renouvellement du projet d'établissement à partir d'une ressource documentaire et de rencontres qui ont permis de nourrir la réflexion collective autour de 3 axes majeurs : citoyenneté, compétition/coopération, exemplarité.

A partir de la production collective, un groupe représentatif des différentes entités du Groupe a ensuite été missionné sur l'écriture d'une capsule déclinée en 5 axes fédérateurs.

De ces 5 axes découlent les projets d'établissement de chaque entité du Groupe Arcades.

En notre qualité de CFA, nous nous attachons à inclure les 14 missions d'accompagnement des apprentis définies dans l'article L6231-2 du Code du Travail dans les objectifs déclinés de notre projet.

Axe 1 - Accueillir et respecter chacun comme une personne en devenir

Accompagner les personnes souhaitant s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage, en développant leurs connaissances et leurs compétences et en facilitant leur intégration en emploi, en cohérence avec leur projet professionnel

Appuyer et accompagner les postulants à l'apprentissage dans leur recherche d'un employeur

Nous nous attachons à accueillir chacun comme une personne en devenir dans le respect de sa diversité sociale et religieuse et dans un respect mutuel.

Un conseiller formation accueille chaque postulant souhaitant s'orienter dans une des formations proposées par le CFA, par la voie de l'apprentissage et facilite la mise en relation avec des employeurs potentiels.

Un livret d'accueil est présenté à chaque nouveau salarié intégrant le CFA, afin de le guider dans ses premiers pas au sein du CFA et aussi du Groupe Arcades.

Des réunions de maîtres d'apprentissage sont organisées afin de construire et de consolider le lien CFA/Employeurs.

Un référent pédagogique par apprenti est nommé pour la durée de sa formation.

Un référent handicap est nommé pour l'intégration, et la sécurisation du parcours des personnes en situation de handicap.

Axe 2 - Mieux respirer pour mieux apprendre

Informar, dès le début de leur formation, les apprentis de leurs droits et devoirs en tant qu'apprentis et en tant que salariés et des règles de santé et de sécurité en milieu professionnel

Assurer la cohérence entre la formation dispensée au CFA et dans l'entreprise (coopération formateurs/maîtres d'apprentissage)

Assurer le suivi et l'accompagnement des apprentis quand l'enseignement est dispensé en tout ou partie à distance

Evaluer les compétences acquises par les apprentis, y compris sous la forme d'un contrôle continu, dans le respect des règles définies par chaque organisme certificateur

Accompagner les apprentis dans leurs démarches pour accéder aux aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Nous positionnons le bien-être au cœur d'une pédagogie innovante et spécifique d'une alternance intégrative, favorisant ainsi l'expression de chacun et le plaisir d'apprendre tout au long de la vie. La citoyenneté constitue une valeur clé du Groupe Arcades et nous la mettons en première ligne de nos actions.

Nous sommes soucieux d'adapter autant les parcours citoyens que les parcours de formation pour offrir à chacun les meilleures conditions d'apprentissage.

Un livret d'apprentissage, à la disposition de chaque apprenti, favorise la triangulation CFA/Employeur/Apprenti. Ce livret est un outil d'expression pour chacun ; l'apprenant formalise ainsi ses pratiques professionnelles dans l'objectif de les analyser ; le tuteur dispose d'outils d'évaluation formative, consultables par le référent pédagogique du CFA.

Un livret d'accueil transmis à chaque formateur précise les modalités de développement d'une pédagogie de l'alternance.

Le référent pédagogique effectue la visite d'installation dans les 3 mois qui suivent la signature du contrat et les visites certificatives liées au référentiel de formation. Il reste l'interlocuteur privilégié de l'apprenti et du maître d'apprentissage pendant la durée de la formation.

Les réunions de tuteurs, en début et à mi-parcours de formation permettent leur accompagnement dans leur fonction tutorale et de favoriser la mutualisation de leurs pratiques professionnelles.

Axe 3 - S'ouvrir aux diversités culturelles et au monde

Encourager la mixité des métiers et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en organisant des actions d'information sur ces sujets à destination des apprentis

Favoriser la diversité au sein du CFA en sensibilisant les formateurs, les maîtres d'apprentissage et les apprentis à l'égalité des chances et à la lutte contre toutes les formes de discrimination et en menant une politique d'orientation et de promotion des formations qui mette en avant les avantages de la diversité

Favoriser la mixité au sein du CFA en sensibilisant les formateurs, les maîtres d'apprentissage et les apprentis à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la prévention du harcèlement sexuel au travail et en menant une politique d'orientation et de promotion des formations qui met en avant les avantages de la mixité. Ils participent à la lutte contre la répartition sexuée des métiers.

Encourager la mobilité nationale et internationale des apprentis

Nous sommes intrinsèquement convaincus de l'enrichissement que peut apporter la diversité et nous sommes attentifs à créer et favoriser les conditions de la rencontre autour de l'identité professionnelle des acteurs de l'alternance.

Chaque année, nous sensibilisons les tuteurs, formateurs et apprentis, par le biais d'une Newsletter « Focus Alternance » à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi qu'à toute forme de discriminations.

Un référent mobilité est nommé pour favoriser la mobilité nationale et internationale des apprenants. Les étudiants en mixité de parcours bénéficient du dispositif Erasmus pour lequel le campus est labellisé.

Axe 4 - Se rencontrer et communiquer

Apporter, en lien avec le Service public de l'emploi (missions locales...), un accompagnement aux apprentis pour prévenir ou résoudre les difficultés d'ordre social et matériel pouvant mettre en péril le déroulement du contrat

Nous avons à cœur de faire corps dans une communication favorisant le lien interpersonnel, l'accompagnement individuel de chacun, permettant la guidance et la coopération de tous.

Nous créons les conditions de la nécessaire coopération entre les différentes entités du Groupe Arcades, actrices de la mixité de parcours et de l'accueil des apprentis, par la formalisation de process.

Le livret d'apprentissage est construit pour maintenir un lien permanent, soutien de la communication apprenti/employeur/CFA

Le référent socioéducatif participe à la démarche inclusive, en lien avec l'équipe pédagogique, en apportant une réponse aux besoins sociaux et matériels des apprenants.

Axe 5 - Accompagner et dynamiser l'orientation

Permettre aux apprentis en rupture de contrat la poursuite de leur formation pendant 6 mois tout en les accompagnant dans la recherche d'un nouvel employeur

Accompagner les apprentis ayant interrompu leur formation et ceux n'ayant pas obtenu le diplôme ou titre visé vers les personnes et les organismes pouvant les aider dans la définition d'un projet de poursuite de formation

Grâce à une veille permanente de l'évolution des secteurs et des métiers, nous accompagnons et soutenons la construction d'un projet d'orientation professionnelle au service des choix et des ambitions de chacun.

En transversalité avec les acteurs du Groupe, nous favorisons les passerelles de la formation initiale vers l'apprentissage et inversement.

Nous intégrons à la progression pédagogique la construction d'un portefeuille de compétences, permettant la capitalisation des compétences acquises.

Nous préparons les apprenants à l'insertion professionnelle en favorisant l'ouverture aux métiers avec l'intervention de professionnels en exercice.

Le conseiller formation accompagne les apprentis dont le contrat de travail est rompu dans l'objectif d'une orientation concertée (recherche d'un nouvel employeur, orientation vers une autre formation...) et effectue un suivi post-formation afin de qualifier le devenir des apprentis.